

Gestion des entreprises extérieures

Présentiel - Synchron

Public Visé

Encadrants, responsables HSE, chefs de chantier, responsables maintenance, chefs d'entreprise, coordinateurs sécurité, donneurs d'ordre.

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique – une connaissance du fonctionnement d'un site industriel ou de chantier est un plus.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les obligations légales du donneur d'ordre en matière d'intervention d'entreprises extérieures
Déterminer la chronologie à respecter pour l'élaboration des plans de prévention et autres documents obligatoires
Maîtriser le cadre réglementaire (code du travail, décrets, arrêtés).
Connaître les différents permis spécifiques (feu, pénétration, travaux en hauteur, etc.).
Appliquer une démarche de prévention efficace pour limiter les risques liés à la coactivité.

Parcours pédagogique

1. Introduction et contexte
 - Tour de table et attentes des participants
 - Définitions : entreprise extérieure, entreprise utilisatrice, coactivité
 - Statistiques d'accidents et enjeux de la prévention
2. Cadre réglementaire et responsabilités
 - Articles clés du Code du Travail (R4511 à R4515)
 - Responsabilités du donneur d'ordre et de l'entreprise extérieure
 - Rôle des services de prévention (HSE, inspection du travail, CARSAT, etc.)
 - Sanctions et jurisprudence (cas concrets)
3. Plan de prévention : quand, pourquoi, comment ?
 - Quand établir un plan de prévention ? (interventions < ou > à 400 heures / an, travaux dangereux)
 - Contenu obligatoire du plan de prévention
 - Processus d'élaboration : analyse des risques, visite préalable, concertation
 - Mise à jour et suivi du plan de prévention
 - Cas pratique : analyse d'un exemple de plan de prévention
4. Les permis spécifiques et documents associés
 - Permis feu, permis de pénétration, permis de travail en hauteur, permis de fouille, etc.
 - Rôles et responsabilités dans la délivrance de ces permis
 - Exemples de formulaires et bonnes pratiques d'émission
5. Mise en situation
 - Inspection commune
 - Rédaction plan de prévention et autres documents
 - Suivi du chantier
 - Fin du chantier et archivage documents
6. Débrief collectif
 - Tour de table
 - Bilan de la formation et échanges sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre
7. Evaluation et clôture
 - Quiz d'évaluation des acquis
 - Remise d'une attestation de formation



FORMA-SO

Méthodes pédagogiques

- Exposés illustrés par des cas concrets
- Échanges d'expériences entre participants
- Exercices pratiques et analyses de documents réels
- Études de cas et jeux de rôle

Moyens pédagogiques

- Support de formation numérique
- Modèles de plan de prévention et de permis spécifiques
- Fiches pratiques récapitulatives

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en sécurité au travail et prévention des risques liés à la coactivité, avec expérience terrain en milieu industriel et/ou BTP.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation continue pendant la formation (questions, cas pratiques)
- Quiz final d'évaluation des acquis
- Attestation de fin de formation remise à chaque participant

Modalités d'accessibilité handicap

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 0559041576 ou par mail à l'adresse contact@forma-so.com afin de pouvoir échanger sur votre situation et vous proposer un parcours adapté.



Durée

7.00 Heures 1 Jour

Effectif

De 3 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Christophe CAMY
Directeur

Tél. : 0682693442
Mail : christophe.camy@forma-so.com